

Nantes, le 07 décembre 2022

Compte-rendu n° 40

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**
AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE *Services Hertiens*

Date de la réunion: **06/12/2022**

Lieu: VISIOCONFERENCE

ORDRE DU JOUR:

1. POINT D'AVANCEMENT SUR LA FUTURE CHARTE ET L'ORGANISATION DES CTI
2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
3. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'ÉVOLUTIONS PHYSIQUES ET/OU LOGICIELLES
4. CALENDRIER DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	REFERENT ELU(E)	REFERENT AGENT(E)
NANTES	Franckie TRICHET (excusé)	Boukmis B. BOUNAB
REZE	Jean-Louis GAGLIONE (excusé)	Vianney PASSOT

Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	David BOUDINEAU (excusé)	Directeur du Département des Ressources Numériques
	Boukmis B. BOUNAB	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI (excusé)	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLÉ	Chargé de mission aménagement numérique territoire

Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Tristan BONAMY Mickael GODARD	Responsable Relations Territoriales Chef de Projet Déploiement
FREE MOBILE	Clément ARNOUX Samira BOUSLAH	Chargé de Recherche et Négociation Chargée des Relations Collectivités Territoriales
ORANGE	Mélanie GOSMAT	Chargée des relations réseau mobile
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de Relation Patrimoine - Ouest

Diffusion : Présents / excusés / absents

Copie pour information :

- **ELUS - VILLE DE NANTES**
 - Hélène NAULI - élue de quartier ILE DE NANTES
 - Aïcha BASSAL - élue de quartier SAINT-DONATIEN MALAKOFF
 - Florian LE TEUFF - élu de quartier DOULON-BOTTIERE
- **DIRECTIONS ET SERVICES NANTES METROPOLE - VILLE DE NANTES**
 - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
 - Eric CHEVALIER (DGDCT)
 - Nathalie HOPP (DGR)
 - Didier FILLION-NICOLET (DGTPDS)
 - Isabelle LEFEBVRE-COURONNE (BATI)
 - Laïla NAASSILA (DUR)
 - Directeurs de pôles de proximité
 - Xavier MARTIAL (Pôle Erdre et Loire)
 - Claire PARDA (Pôle Erdre et Cens)
 - Isabelle PLESSIS (Pôle Nantes Ouest)
 - Mathieu PEREZ (Pôle Nantes Loire)
 - Directeurs de quartiers Ville de Nantes
 - Géraldine GOSSEAUME (Quartiers Cœur de ville)
 - Nadia COUTAND – (Quartier Ile de Nantes)
 - Anne DELSOL (Quartiers Est)
- **COMMUNES DE NANTES METROPOLE**
 - Directeurs généraux des services des 24 communes membres
 - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (Elus et agents) des 24 communes membres.

1. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

Signature de la charte d'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole

La date de cérémonie de signature officielle réunissant les opérateurs, les maires des communes et les représentants des bailleurs sociaux, prévue initialement le 15 décembre, est reportée à une date ultérieure. Le cabinet de la maire-présidente envisage une signature en janvier 2023 en marge d'une conférence des maires. BOUYGUES TELECOM exprime son étonnement et son mécontentement sur ce nouveau report. Un courrier dans ce sens, à destination de Madame la Présidente, est à la signature de la Direction Régionale.

Délestage électrique

L'opérateur Bouygues Télécom est disposé à communiquer le courrier adressé à la Préfecture et la réponse de celle-ci quant au maintien des 6 sites nodaux qui devraient bénéficier d'exemptions de délestage ainsi que les sites radioélectriques équipés de batterie.

FREE Mobile nous informe que leurs sites équipés de batterie ne disposent que d'une autonomie de 30 minutes. L'ensemble des opérateurs ne nous garantissent pas le retour à la normale lors du reletage même si leurs sites sont préparés à cet effet.

Basse-Goulaine

Réunion « Projets » en Mairie le 19/12/2022

Thouaré Sur Loire

Réunion « Projets et Conventions d'occupation du domaine public » en Mairie le 12/12/2022

2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (*Article 3.2.3- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL*). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

COMMUNES	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITÉ	COMMENTAIRES
NANTES	rue Thomas Narcejac	1	T51790	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	L'architecte concepteur de l'immeuble n'a pas été consulté. La conformité à la Charte de ce projet ne préjuge aucunement de la décision administrative quant à l'appréciation de l'intégration architecturale par les services instructeurs de la commune.
	6 rue Louis MEKARSKI	2	44109_065_01	FREE Mobile	CONFORME	-
	11-13 rue Charles BATAILLE	3	44109_075_02	FREE Mobile	CONFORME	Une permanence d'information auprès des résidents doit être organisée, dans le courant du 1 ^{er} trimestre 2023, avec l'aval du bailleur, le concours de l'opérateur et de la ville de Nantes. Date et lieu à définir.
REZE	Rue de l'île Macé	4	44143_016_02	FREE Mobile	-	AVIS REPORTÉ au prochain CTI. Accord de l'opérateur, devant la requête de la commune sollicitant l'avis préalable de la Commission Communale d'Urbanisme.
	5 rue Lucie et Raymond AUBRAC	5	T51623	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	La commune souhaite qu'un effort particulier soit porté quant à la couleur des fausses cheminées (choix : Blanc-gris). Des échantillons seront proposés par l'opérateur et validés par la commune
	Rue Ernest SAUVESTRE (1 BD JEAN MONET)	6	G2R442688-44	SFR	-	AVIS REPORTÉ au prochain CTI. Accord de l'opérateur, devant la requête de la commune sollicitant une optimisation de l'intégration architecturale (proposition d'un bardage)
SAINT-HERBLAIN	Boulevard Jacques MONOD CHU Nord	-	44162_033_01	FREE Mobile	CONFORME	-

3. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'ÉVOLUTIONS PHYSIQUE ET/OU LOGICIELLE ⁽¹⁾

OPERATEURS

Mise à jour de sites en 5G :

ORANGE

- 029859M17-19 - 6 Boulevard Léon Bureau, NANTES
- 0017679M17-22 - D751 Hotel Kiriad - Les Champs d'Avaux - BOUAYE
- 00081609M17-20 - 1-3 RUE D'ARRAS, 44800 SAINT HERBLAIN
- 00004695M17-21 Z.I. DE LA LOIRE 6, RTE DU PLESSIS BOUCHET EURL PROVOST, SAINT HERBLAIN

BOUYGUES TELECOM

- T51829 - Rue de la Durantière - 44000 NANTES
- T50812 - Place Saint Martin - Eglise - 44120 VERTOU

(1) EXPLOITATION DE :

- ✓ *La 5G SUB-6 qui désigne les fréquences utilisées en 5G et sous la barre des 6 GHz. ce sont des fréquences permettant une meilleure portée que les ondes millimétriques (26 GHz), mais un débit maximal plus faible. elles regroupent à la fois les bandes moyennes (3,4 - 3,8 GHz), qui sont nouvelles fréquences 5G, et les bandes basses fréquences, qui réutilisent des fréquences utilisées par la 4G LTE, qui ont une portée encore plus grande .*
- ✓ *La technologie DSS (ou Dynamic Spectrum Switching) qui permet de basculer à la volée directement depuis l'antenne entre la 4G et la 5G pour chaque bande de fréquences. Cela permet d'ajuster le réseau en temps réel selon la demande et de petit à petit basculer de la 4G LTE vers la 5G, à mesure que le parc installé d'appareils compatibles 5G augmente.*

4. CALENDRIER - PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 3 janvier 2023** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.

RAPPEL IMPORTANT

Les **Dossiers d'information Mairie INCOMPLETS**, ne comportant pas les informations initialement inventoriées dans la **Charte** et révisées, en référence à la LOI n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques (dite loi ABEILLE), lors de la réunion du **05/06/2019**, dédiée au contenu du Dossier d'information Mairie, sur le fond et sur la forme, **seront renvoyés aux expéditeurs (opérateurs et/ou aménageurs) et considérés comme non réceptionnés.**